



Département des Hautes-Alpes – Arrondissement de Briançon - Canton de l'Argentière-la-Bessée

## COMMUNE DE CHAMPCELLA

Ville – 05310 CHAMPCELLA

Téléphone: 04-92-20-93-75 Télécopie: 04-92-20-97-62

Courriel: [mairie-champcella@wanadoo.fr](mailto:mairie-champcella@wanadoo.fr)

### ARRETE MUNICIPAL DU 12 juin 2018 – N°16-2018

**Objet : Réglementation pour occupation du domaine public à l'occasion de la randonnée littéraire *Montagne rêvé, montagne inventée* organisée par la bibliothèque de Champcella le dimanche 19 août 2018**

Le Maire de la Commune de Champcella,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-2 et L2212-3,
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et suivants,
- Vu la demande présentée le 07 juin 2018 par Mr Naïmi Pierre, responsable de la bibliothèque municipale de Champcella en vue d'organiser une randonnée littéraire *Montagne rêvé, montagne inventée* le dimanche 19 août 2018.

### ARRETE :

#### Article 1ier : Occupation des espaces communaux

Dans le cadre de la randonnée littéraire *Montagne rêvé, montagne*, sont autorisées le dimanche 19 août 2018, de 8h à 22h

- l'occupation du four à pain de Ville et la place attenante,
- l'occupation de la Salle Multi-activités et tout autre aménagement temporaire nécessaire à l'organisation de la fête en cas de mauvaises conditions météorologiques.

#### Article 2 : Information et Ampliation

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage et notifié à Monsieur le Commandant de brigade de gendarmerie de l'Argentière-la-Bessée.

Fait à Champcella, le 12 juin 2018.

Nomenclature ACTES

Le Maire, Michel CHEYLAN

